



Formation entrepreneuriale 2019-2020



Rapport final

Contexte

Pendant cette transition d'une économie rurale de subsistance à une société plus diversifiée et moderne, dans laquelle la production, l'industrie et les services jouent un rôle de plus en plus important, le chômage n'a cessé d'augmenter à Madagascar. Cette circonstance concerne d'abord les jeunes qui, contrairement à leurs pères et ancêtres, ne bénéficient plus de garanties d'emploi dans l'administration publique ou le secteur privé par l'acquisition de diplômes universitaires. À cet égard, il n'est pas surprenant de voir que de nombreux diplômés universitaires finissent par poursuivre un travail informel – lequel comprend tous les risques, à titre individuel ou collectif, que ce secteur entraîne : un manque de sécurité sociale et d'assurance maladie, peu ou pas de droit à la pension (avec une entrée formelle tardive dans la carrière) et une implication presque mécanique dans les phénomènes de corruption (pour protéger leurs activités informelles, plus ou moins importantes, contre des autorités souvent trop réceptives). Lutter contre le chômage des jeunes et formaliser le marché du travail est donc l'un des défis majeurs pour atteindre les objectifs de développement durable de ce millénaire à Madagascar (où 2030 est généralement cité comme premier horizon). La création de startups, des microentreprises et PME est l'une des solutions possibles pour réduire le chômage des jeunes. C'est surtout, par une capacité accrue pour le travail, l'enthousiasme et la créativité de la jeunesse malgache, que Jade croit pouvoir s'attaquer à ce problème.

Depuis l'année 2018, l'ONG Jade s'est impliquée dans la promotion de jeunes entrepreneurs dans le cadre de sa rubrique « Lutte contre la pauvreté ». Un premier événement majeur en ce sens a été une formation de trois jours en coopération avec l'ANJAD (une association d'Antananarivo spécialisée dans ce domaine) à Tamatave en juin 2018. De cette première action, l'idée puis la mise en œuvre d'un programme de formation à long terme pour les jeunes entrepreneurs sur la côte Est de Madagascar est née en consultation et avec le soutien financier du cabinet de

conseil en gestion de Dresde de Toni Großmann. Le programme a été élaboré avec l'assistance technique de *La Pépinière d'entreprises de Tamatave* et mis en œuvre en six étapes. À partir de la séance d'information « Les clés de l'entrepreneuriat » du 21 mars 2019 avec plus de quatre-vingts participants à une introduction à la législation fiscale malgache et à des emprunts auprès des institutions de microfinance le 2 mai 2019 pour les 17 participants restants. Un colloque a marqué la fin de cette formation et en même temps l'occasion de partager les connaissances acquises et de motiver les spectateurs à suivre les traces des jeunes entrepreneurs par le biais des intervenants sélectionnés qui ont dû parler de leur jeune entreprise. En outre, les trois meilleurs projets ont remporté des prix, dont la plupart ont été accordés sous forme de microcrédits sans intérêt, avec l'aide desquels ils devraient ensuite mettre en œuvre leur idée fondatrice ou booster leur projet en cours. Les 17 participants ont également bénéficié d'un mentorat gratuit pendant un an et d'une formation avancée en communication et marketing du 4 au 5 juillet 2019 qui a été réalisée par notre agence partenaire "Book News Madagascar".

Objectifs

Objectifs principaux

Les objectifs principaux du projet « *formation entrepreneuriale 2019-2020* » étaient, comme suit :

- D'encourager les jeunes de Tamatave à développer leur propre idée de fondation d'entreprise.
- De leur apporter les compétences nécessaires à cette tâche via des formations complémentaires (et dans certains cas, aussi, en leur donnant les moyens financiers pour une réalisation concrète de leur projet).
- De les assister (et conseiller) lors de la mise en œuvre du projet.

Objectif secondaire

L'ONG Jade s'est fixée comme objectif secondaire pour ce projet :

- De renforcer son image d'acteur du domaine, en tant qu'initiateur et promoteur de l'entrepreneuriat des jeunes, et de se positionner en vue de conclure des futurs partenariats.

Contenu et déroulement de la campagne de sensibilisation (du 21 mars au 04 avril 2019)

La sensibilisation de masse „Les clefs de la réussite“ et „Comment faire un pitch ?“ à la mairie de Tamatave

Deux événements pour mobiliser les futurs fondateurs ont eu lieu le 21 mars (matin) et le 28 mars 2019 (après-midi) dans la salle de mariage de la mairie de Tamatave. Le contenu de la formation c'était d'abord "Les clés de la réussite", avec l'aide d'une conférence, d'une présentation Power Point et des discussions avec le public. Le deuxième événement, en

revanche, a été assez court. L'objectif était de montrer comment une présentation de projet devant des donateurs potentiels peut réussir. Les *pitchs* de 180 secondes doivent comprendre certains points et la manière de les présenter suivent des règles, voilà ce qui était sur l'ordre de jour de ce deuxième événement !



Photo N° 01 :

L'intervenante de
la Pépinière
d'entreprises en
pleine action

La formatrice

Herilalaina RATSIRAHONANA, chef de projet de la « Pépinière d'entreprises de Tamatave », était responsable de la mise en œuvre du contenu de la sensibilisation de masse lors des deux événements. Comme tous nos partenariats, elle nous a offert ses services en tant que bénévole.

Les participants

Les deux événements ont pu être suivis pour une PAF symbolique de 2 000 Ariary (0,50 €), ce qui devrait être la seule allocation aux dépenses spécifiques de la formation de la part des participants. Au total, 83 personnes, principalement des jeunes, hommes et femmes, dont un grand nombre d'étudiants, étaient présentes lors des deux événements.

Résultats de la campagne de sensibilisation

Une fois les travaux préparatoires terminés, les 83 participants à l'événement ont été invités à développer et à présenter un projet de fondation d'entreprise pendant 3 minutes lors d'un concours interne. Cela a eu lieu le 04 avril 2019 dans les locaux de la Pépinière d'entreprises de Tamatave. Au total, 22 hommes et femmes s'étaient inscrits jusqu'au 3 avril. Le jury du concours était composé de quatre personnes étroitement associées au projet ou au financement de démarrage : Mme Herilalaina RATSIRAHONANA, chef de projet à la Pépinière d'entreprises de Tamatave, M. SAMARO Wang Kine Ystalien, président de l'ONG Jade, M. RAVELOSON Charles Albert, entrepreneur dans le domaine du recyclage des tissus et M. Jacquies FANOMEZANA, directeur de l'entrepreneur du même nom, spécialisé dans la culture du bioéthanol. 17 projets (ou porteurs de projets) ont finalement été enregistrés et se sont donc qualifiés pour la formation qui devait s'en suivre.

Photo N° 02 :

Pendant la campagne de sensibilisation



Contenu et déroulement de la formation professionnelle (du 08 avril jusqu'au 02 mai 2019)

Formation professionnelle : „Montage de projet“, „Gestion simplifiée“ et „Impôts et instituts de microfinance“ ainsi que des visites d'entreprises

Trois événements pour rendre les futurs fondateurs opérationnels ont eu lieu les 08/09 et le 26 avril (après-midi uniquement) ainsi que le 02 mai 2019 (matin uniquement) dans l'espace de coworking de la Pépinière d'entreprises de Tamatave. Le contenu de la formation lors du premier événement s'axait sur les bases de l'élaboration de l'idée de démarrage, sur laquelle les 17 participants devaient ensuite travailler individuellement à la maison. Cette formation a été poursuivie durant l'après-midi du 26 avril par une séance sur la gestion d'entreprises simplifiée et le 02 mai par un séance d'informations sur les impôts avec un inspecteur d'impôts de l'État et deux brèves séances d'informations avec des représentants des instituts de microfinance. Les visites d'entreprises ont eu lieu le matin du 27 avril dans trois entreprises locales.

Les formateurs

Monsieur Mario, le deuxième chef de projet de la Pépinière d'entreprises de Tamatave était responsable du contenu de la formation de base sur l'élaboration de l'idée de fondation d'entreprise les 08 et 09 avril et Herilalaina RATSIRAHONA pour la séance du 26 avril 2019. L'inspecteur d'impôts, M. Hery, un représentant de Madacredito et trois représentants de l'institut de microfinance AccesBank étaient responsables du contenu du 02 mai 2019. Quant au 27 avril 2019, deux membres de Jade ont coordonné les visites d'entreprises.

Photos N° 03 et 04 : Pendant la formation du 08/09 avril 2019



Résultats de la formation

Au final, 11 des 17 participants ont réussi à élaborer plus ou moins complètement leur projet de démarrage d'entreprise et à s'adapter aux critères du concours (y compris la distanciation géographique du projet par rapport à Tamatave, ce qui sera important sur le plan logistique et organisationnel pendant la phase de l'accompagnement). Le concours a eu lieu en même temps que le colloque sur l'entrepreneuriat de l'ONG Jade le 10/11 Mai 2019 à la mairie de Tamatave. Le jury était alors composé de SAMARO Wang Kine Ystalien, président de l'ONG Jade, RAMAROSON Danick, présidente de l'association du patronat de la région, et Toni Großmann, propriétaire de Toni Großmann Existenzgründerberatung de Dresde et principal sponsor de l'événement. Les 17 participants ont reçu un certificat de participation et des ovations publiques avant la remise des 3 lots pour les meilleurs projets.

Les 03 lauréats du concours de projets :

- **I) HOUSSENE** avec la somme de 2.000.000 Ariary (500 €) pour son projet « Cours de langues étrangères pour les EPP de Tamatave » (1.500.000 Ariary sont à rembourser dans l'espace de 12 mois).
- **II) SOANIRINA Mamy Nadia** avec la somme de 1.500.000 Ariary (375 €) pour son projet « Transformation de bananes vertes en farine combustible » (1.250.000 Ariary sont à rembourser dans l'espace de 12 mois).
- **III) ZILOFF Emery Valencia** avec la somme de 500.000 Ariary (125 €) pour son projet « Elevage de canard de qualité » (400.000 Ariary sont à rembourser dans l'espace de 12 mois).
- « **Le coup de cœur** » **GILBERTHINA Soréa Elida** avec la somme de 1.810.000 Ar (453 €) pour son projet « Pousse-pousse amélioré » (1.810.000 Ar sont à rembourser dans l'espace de 12 mois).



Photo N° 05 :

Le premier
lauréat,
Houssene, lors de
la remise du
chèque
symbolique

Contenu et déroulement de l'accompagnement (juillet 2019 jusqu'à juin 2020)

La formation de suivi en communication et marketing

Une formation complémentaire en communication et marketing, qui ne pouvait vraiment faire du sens qu'à ce stade avancé du lancement de projet, a eu lieu les 04 et 05 juillet 2019 à la Pépinière d'entreprises de Tamatave. Les 11 participants présents durant la formation ont pu apprendre comment faire du *branding* de leur produit et comment trouver la forme de communication publicitaire la mieux adaptée à leur clientèle.

Photos N° 06 et 07 : Au cours de la formation de suivi, le 04/05 juillet 2019



La formatrice

Tiasoa Samantha de Book News Madagascar fut la formatrice lors de la formation de suivi sur la communication et le marketing au mois de juillet 2019. SAMARO Wang Kine Ystalien, qui exerce la fonction de consultant d'entreprises et organismes divers en dehors de son mandat de président de Jade, est chargé de la fonction de mentor pour les 17 porteurs de projets (entre juillet 2019 à juin 2020).

Le suivi-évaluation personnel du projet

Après la compétition officielle, Jade avait offert la possibilité aux 17 porteurs de projet de se faire suivre par l'un de ses accompagnateurs professionnels pendant 12 mois. Ceci a compris la possibilité d'un suivi présentiel (une fois par mois) ainsi qu'un suivi à distance (via Facebook et d'autres média sociaux). En plus de cela, les trois lauréats du concours de projets ont pu quérir les conseils professionnels de la Pépinière d'entreprises pendant six mois en s'inscrivant dans leur programme d'aide au démarrage d'entreprise.



Photo N° 08 : La gagnante dans la catégorie « coup de cœur » avec ses nouveaux pousse-poussettes

Remboursement

La situation de remboursement parmi les lauréats du concours de projets s'est avérée fort divergente. **En ce qui concerne HOUSSENE**, le premier lauréat, il a pu rembourser 250.000 Ar (soit 16,7 %). Ce retard considérable est dû à deux facteurs clés : le changement de calendrier

scolaire vers la fin de l'année 2019 –où le raccourcissement des vacances a causé une diminution des revenus prévus pour ses cours de vacances- et la pandémie Covid19 qui l'a longuement bloquée dans ses activités dans l'année 2020. **En ce qui concerne SOANIRINA Mamy Nadia**, le deuxième lauréat du concours de projets, elle a finalement décidé de ne pas se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat malgré ce projet que le jury avait jugé assez prometteur. En ce sens, elle n'a ni contracté l'emprunt de la somme de 1.500.000 Ar ni fait l'inscription pour le suivi auprès de la Pépinière d'entreprises de Tamatave. **En ce qui concerne ZILOFF Emery Valencia**, le troisième lauréat du concours de projets, l'ONG Jade lui a finalement concédé l'annulation complète de sa dette de 400.000 Ar. Et pour cause, malgré une présence attestée et reconnue par l'État de longue date à son lieu de résidence où elle pratiquait l'élevage de canards, elle a été victime d'une expulsion abusive avec démolition complète de ses biens le 20 juillet 2019. **En ce qui concerne GILBERTHINA Soréa Elida**, le coup de cœur du concours de projets, elle a pu rembourser l'intégralité de sa dette, soit 1.810.000 Ar en date du 11 mai 2020.

Photo N° 09 :

Photo de
groupe du
colloque pour
jeunes
entrepreneurs



Résultats financiers

Toutes les dépenses ont été couvertes par le généreux don du cabinet de consultance d'entreprises de Toni Großmann, Dresde en Allemagne. Une légère contribution aux dépenses générales est venue des frais d'inscription du premier événement, soit 166 000 Ariary (41,50 €). Les frais de formation (les formateurs y faisaient du bénévolat) ou de location de salle (au sein de la Pépinière d'entreprises) n'ont pas dû être payés, ou seulement en partie, et représentent ainsi une charge financière moindre.

En tout et pour tout, l'ONG Jade a dû déboursier 4.781.700 Ariary soit environ 1.195 € pour ce projet en ses trois phases (avec un taux de change moyen en mai / juin 2019 de 1 € = 4.000 Ariary). Voir le budget en annexe !

Perspectives

Une poursuite du projet ou une deuxième édition de cette formation complémentaire ou un projet similaire pour le développement et la mise en œuvre d'idées de start-up a été prévue pour le début 2020. Cependant, le sponsor principal, Toni Großmann, a récemment incité l'ONG Jade à changer le format du projet en pack cadeaux, plus axé sur le don de matériel. Ce projet de plus grande envergure a débuté au mois d'octobre 2020 par une phase pilote de 3 mois pour soutenir un nombre encore plus élevé de porteurs de projet et il compte avoir plus d'impact que la première édition de ce programme d'aide n'avait pu espérer obtenir.